

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 14 Septembre 2021

Présents Membres du bureau : Nicolas GASNIER - Françoise CAVALERIE - Anthony CHANCEREL - Bruno IMBERT - Philippe JANVIER - Stéphane METAIS - Franck THEROUX – Daniel LEJEUNE

Absent excusé : Eric DANGLETERRE – Claude CASSON

Contacts :

[Bruno Imbert : licences@leolagrangevolley72.fr.](mailto:licences@leolagrangevolley72.fr)

[Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr)

[Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr](mailto:commission-sportive@leolagrangevolley72.fr)

[Philippe \(remplacé par Daniel mais même adresse\): tresorerie@leolagrangevolley72.fr](mailto:tresorerie@leolagrangevolley72.fr)

Onglet « nous contacter » sur le site

Astreinte Service des sports ville du Mans : **06 20 37 04 13**

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS Changé 1	Raynald Lallier	Présent
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2, 3,4	Kévin Thibault et Mickael Taillée	Absents / Représentés par Françoise Cavalerie
ASPTT Le Mans 1	Francis Louazé	Présent
ASPTT Grossacs	Jean Philippe Ghistelinck	Absent, non représenté
EG Rouillon 1	Franck Thérout	Présent
EG Rouillon 2	Philippe Janvier	Présent
GSOS Agence TEN	Éric Edmont	Présent
La Chapelle-Saint-Aubin	Aurélien Lochon	Absent, non représenté
La Ferté Baudin	Lionel Chaumier	Présent
Mairie 1	Yan Pasbecq	Présent
Mairie 2	Anthony Chancerel	Présent
Parigné 2,3, Corsaires	Jérôme Delorme	Absent / représenté par Céline Galpin
Renault	Bruno Imbert	Présent
Tibco	Vincent Dumont	Présent
Valeo	Jean Jacques Bihais	Présent

Membres présents : Joël Chanteau (GSOS)

Début de la séance 20 H 10

Présentation du Championnat 2021/2022

- Le bureau s'est réuni le 29 juin 2021 afin de préparer la saison. Cela nécessite de mobiliser de l'énergie et du temps. 17 équipes étaient sûres de repartir. Nous avons donc préparé le calendrier avec une formule à 2 poules (pour 20 équipes maximum)
- Au soir de l'AG, moins de 20 équipes étaient inscrites.
- Des équipes se sont positionnées le soir de l'AG. De ce fait, nous n'avons pas pu proposer de tableau provisoire de composition des poules.
- Les ajouts de dernières minutes nous ont fait prendre les décisions suivantes :

- Faut-il passer de 2 poules à 3 poules dans le cas où nous dépassons les 20 équipes sans en avoir l'assurance ?

Un vote à mains levées a été réalisé afin de conserver les 2 poules initiales ou passer à 3 poules. Résultat : **Unanimité moins 1 voix pour conserver 2 poules.**

- Faut-il accepter plus de 20 équipes en 2 poules ?

La réponse est 20 maximums. Si supérieur à 20, pas de challenge.

- Les joueurs des équipes non inscrites peuvent, s'ils le souhaitent contacter les équipes en difficulté pour le recrutement.
- La constitution des poules sera basée sur le classement de la saison 2019 – 2020
- Le championnat démarre **le 04 octobre 2021**
- Calendrier général disponible sur la page d'accueil du site : <http://www.leolagrangevolley72.fr>

Licences

- Dernière saisie des licences : **date butoir le 24 septembre**
- Une fois les inscriptions faites sur le site, envoyer un mail à licences@leolagrangevolley72.fr, afin de prévenir la commission licences.

Il faut attendre une confirmation par mail (licences@leolagrangevolley72.fr.) avant de faire jouer le joueur.

- Nicolas enverra régulièrement un état des lieux des licences enregistrées. Lors des premiers envois, bien vérifier les informations de vos joueurs (ses)
- Le prix de la licence 2021-2022 est fixé à **25€** (voir CR AG 2019)
- L'ensemble des documents est sur la page d'accueil du site



Certificats (rappel)

- **Rappel** : Pour les personnes majeures, l'obtention d'une licence d'une fédération **sportive** est subordonnée à la présentation d'un certificat médical **datant de moins d'un an** à la date d'enregistrement de la licence et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée.
- Attention si interruption d'un an, certificat non valide même si moins de 3 ans, ce paramètre est mis en avant sur l'attestation
- Inscription d'un nouveau joueur ayant une licence FFVB. Certificat daté de moins d'un an
- Sur le **certificat médical** doit figurer la **mention "en compétition"**

Protocole Covid

- Vincent Dumont reste le référent covid de l'association
 - Lui donner le nom de vos référents club dès que possible. Lui préciser si c'est le même que l'année dernière ou un nouveau. Dans ce cas, lui envoyer ses coordonnées.
1 référent par équipe
 - Être capable de lui dire qui était présent dans le gymnase en cas de cluster (feuille de présence dispo sur page d'accueil du site). **Et ce même lors d'un entraînement.**
 - Ne pas hésiter à utiliser le gel hydro alcoolique, notamment lors de l'arrivée au gymnase des joueurs et public
 - Désinfecter le matériel après chaque utilisation avec les lingettes qui vous avaient été fournies

A chaque match :

- Chaque référent de club prépare sa feuille avec la liste des joueurs, et la donne au club recevant. Le club recevant renseigne la feuille concernant le public
- Concernant le public : L'organisateur, référent covid ou président de club s'assure que la personne a son pass sanitaire
- La feuille doit être datée et le nom + coordonnées du référent indiqué

Assurance (rappel)

- Déclaration d'accident à Françoise par mail (adresse commission) et indiquer les circonstances et blessure sur feuille de match (aller à l'essentiel)
- **Imprimés IA Sport +** obligatoires (à votre disposition en version papier) à rendre soit par mail ou par voie postale. Pour celles et ceux la prenant, le préciser au plus vite. La majeure partie des accidents étant en début de saison.
- **Imprimés IA Sport +** obligatoires, même pour le challenge
- Prix IA Sport + pour saison 2021-2022 = **11,34€**

Challenge Alain Mottier 2022

- Début le 02 Mai 2022
- Envoi des inscriptions par Franck début Janvier
- Finale la semaine du 7 au 10 Juin 2022
- Même formule que l'année dernière
- Lieu de la finale à déterminer (Victor Lair, La Suze, Rouillon ou autre lieu)

Site Internet

- ✓ Galerie photo
- ✓ Onglet Covid

Information arbitrage

Pas de modification pour la saison 2021-2022

Temps mort : pas de changement : 2 temps morts par set + temps morts à 8 et à 16

Présentation du CEC (Compte Engagement citoyen)

- Donne droit à des formations à hauteur de 240 €
- Conditions : avoir une activité de bénévolat
- L'association vient de s'inscrire sur compte asso et d'obtenir un numéro SIREN. Nous devons maintenant attendre 3 ans pour en bénéficier.

Informations diverses

- Les demandes concernant le financement des maillots seront à adresser au président.
- Charte Volley loisir : A utiliser sans modération. L'envoyer à chaque joueur. A télécharger en page d'accueil du site

Renouvellement du bureau pour la période 2021-2024

- Election du nouveau bureau à l'unanimité :
 - Président : Nicolas Gasnier
 - Trésorier : Daniel Lejeune
 - Secrétaire : Vincent Dumont
- Commissions :
 - Commission sportive : Franck Theroux
 - Commission assurance : Françoise Cavalerie
 - Commission licences : Bruno Imbert
- Autres membres :
 - Membre d'honneur : Claude Casson
 - Site Internet : Stéphane Metais
 - Coordination et logistique : Anthony Chancerel

Un grand merci à Eric Dangleterre et Philippe Janvier pour leurs dévouements, leurs bienveillances et leurs enthousiasmes, ce qui permet aussi de vivre de bons moments dans le bureau et d'oublier le travail que représente l'organisation et la gestion de 20 équipes de volley ball.

Merci

Fin de l'AG, 21h15 suivie du renouvellement du bureau puis du pot de l'amitié

Le Président : Nicolas Gasnier

Le secrétaire : Vincent Dumont

